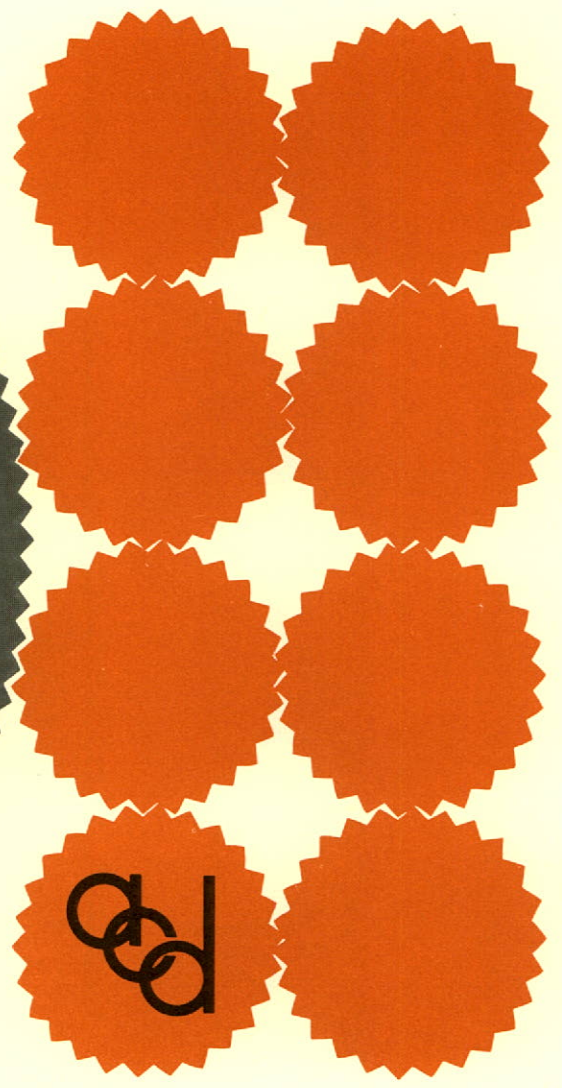


C
dup

EDWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
AUG 3 1987
MCNEILL UNIVERSITY

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES JARDINS



RAPPORT ANNUEL 1968

LE
CONSEIL
D'ADMINISTRATION

président

HON. CYRILLE VAILLANCOURT
Lévis

vice-président

M. ÉMILE GIRARDIN
Montréal

directeur général

M. A.-HERVÉ HÉBERT
Lévis

administrateurs

* M. J.-ROLAND BELLEMARE
Louiseville

M. FIDÈLE-A. BELLIVEAU
Sherbrooke

* M. MAURICE BERGERON
Montréal

M. GEORGES-A. BOUCHARD
Rimouski

* M. ALEXANDRE-A. CAMPBELL
La Providence

M. OLIVIER GAGNON
Cap Chat

Me CHARLES CIMON
Québec

* M. JEAN-PAUL LABELLE
Hull

M. GÉRARD LEBLANC
Amos

† M. ARMAND PARENT
Saint-Jérôme

* M. ARMAND PIETTE
Berthierville

M. JACQUES BOUCHARD
Longueuil

secrétaire

Me GILLES DE BILLY, C.R.
Québec

* Administrateurs sortant de charge

† Administrateur démissionnaire en 1968



COMMENTAIRES

Ce qui affecte le plus les états financiers de l'Association Coopérative Desjardins pour l'année 1968 est l'augmentation sensible survenue au poste du prêt à demande, sans intérêt, à la Société de Gestion d'Aubigny Inc., nécessitée par l'acquisition d'un bloc important d'actions en exécution de l'entente intervenue à cet effet. Il en est résulté une réduction appréciable dans les disponibilités se traduisant par une diminution correspondante dans les revenus d'intérêt.

Au cours de l'année, 43,694.5 parts sociales de \$10.00 chacune ont été émises et payées à la suite de la seconde campagne de souscription et le nombre de membres est passé à 933. Il serait souhaitable que toutes les Caisses populaires soient membres de la coopérative qui leur permet de participer au contrôle et au financement d'entreprises dont le rôle complémentaire au sein du Mouvement coopératif Desjardins est si apprécié.

Tel qu'en font foi les états financiers, les placements sont inscrits au prix coûtant et ne traduisent pas les résultats d'opérations des filiales depuis la date de leur acquisition. Les progrès réalisés par ces entreprises, que ce soit sur le plan financier ou en rapport avec l'expansion qu'elles ont connue, ne constituent qu'une mesure partielle de la valeur de ces investissements.

A.-Hervé Hébert
directeur général

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS

ÉTAT DU DÉFICIT NET ET DES DÉFICITS ACCUMULÉS

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1968

	<u>1968</u>	<u>1967</u>
REVENUS		
Intérêts gagnés	\$ 49,271	\$ 77,033
DÉPENSES		
Appointements et dépenses de bureau	\$ 7,221	\$ 18,278
Publicité	1,257	1,002
Voyages	4,716	5,575
Honoraires professionnels	2,375	2,000
Frais d'émission de parts sociales		3,267
Intérêts sur obligations	<u>239,280</u>	<u>240,147</u>
	<u>254,849</u>	<u>270,269</u>
DÉFICIT NET POUR L'ANNÉE	205,578	193,236
DÉFICITS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'ANNÉE	<u>823,016</u>	<u>629,780</u>
DÉFICITS ACCUMULÉS A LA FIN DE L'ANNÉE	<u>\$1,028,594</u>	<u>\$823,016</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1968

ACTIF

DISPONIBILITÉS

Dépôts dans des Caisses Centrales Desjardins	\$ 22,815	\$ 110,482
Dépôts garantis de la Société de Fiducie du Québec		1,528,300
Compte à recevoir	100	
Intérêts courus sur dépôts garantis		24,601
	<u>22,915</u>	<u>1,663,383</u>

PLACEMENT, au coût

Prêt à demande, sans intérêts, à la Société de Gestion d'Aubigny Inc.	\$5,488,975	\$ 3,700,000
385 actions ordinaires de la Société de Gestion d'Aubigny Inc., représentant 96.25% des actions émises	3,850	3,850
6,325 actions ordinaires de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, représentant 93.33% des actions émises	1,620,788	1,620,788
39,000 actions ordinaires de la Société de Fiducie du Québec, représentant 99.62% des actions émises	3,900,000	3,595,000
Options d'achat d'actions ordinaires de diverses corporations	243,188	232,563
4 parts sociales de la Caisse Centrale Desjardins de Lévis	20	20
	<u>11,256,821</u>	<u>9,152,221</u>
	<u>\$11,279,736</u>	<u>\$10,815,604</u>

Signé au nom du Conseil

CYRILLE VAILLANCOURT, Président

A.-HERVÉ HÉBERT, Trésorier et directeur général

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai examiné le bilan de l'Association Coopérative Desjardins au 31 décembre 1968 et l'état du déficit net et des déficits accumulés pour l'année terminée à cette date et j'ai obtenu tous les renseignements et explications demandés. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, d'après les renseignements et explications qui m'ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de

l'association coopérative, ces états financiers, compte tenu des notes s'y rapportant, sont rédigés de manière à représenter équitablement la situation financière de l'association coopérative au 31 décembre 1968 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

ROGER ROY, C.A.
RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,
Comptables Agréés

Lévis, le 19 février 1969.

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS

(CONSTITUÉE EN CORPORATION EN VERTU DE LA LOI
DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DU QUÉBEC)

PASSIF

EXIGIBILITÉS

Comptes à payer et frais courus

	1968	1967
	\$ 2,788	\$ 9,202

DETTES À LONG TERME

Obligations d'épargne, convertibles en parts sociales le 1er mars 1974, garanties par des placements et portant intérêts au taux de 6% l'an, payables le 1er mars 1974

Autorisées

\$ 4,500,000

Émises et payées

3,987,995

Intérêts courus sur obligations payables le 1er mars 1974

1,107,837

5,095,832

4,856,553

5,098,620

4,865,755

AVOIR DES SOCIÉTAIRES

CAPITAL SOCIAL

Émis et payé:

720,971 parts sociales de \$10, réparties entre 933 membres

7,209,710

6,772,865

DÉFICITS ACCUMULÉS

1,028,594

823,016

6,181,116

5,949,849

\$11,279,736

\$10,815,604

Notes:

1 — Les placements sont inscrits au prix coûtant et ne donnent pas effet aux bénéfices ou aux déficits subis par les filiales depuis la date d'acquisition. Les états financiers des filiales ne sont pas consolidés avec ceux de la compagnie mère.

2 — Au cours de l'année, 43,694.5 parts sociales de \$10 chacune ont été émises et payées.

3 — Au cours de l'année, l'Association Coopérative Desjardins a souscrit 3,050 actions de la Société de Fiducie du Québec.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai examiné le bilan de la Société de Gestion d'Aubigny Inc. au 31 décembre 1968 et l'état du bénéfice net et des bénéfices non répartis pour l'année terminée à cette date et j'ai obtenu tous les renseignements et explications demandés. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, d'après les renseignements et explications qui m'ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de la compagnie, ces états financiers, compte tenu des notes s'y rapportant, sont rédigés de manière à représenter équitablement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1968 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

ROGER ROY, C.A.
RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,
Comptables Agréés

Lévis, le 19 février 1969.

Notes :

- 1 — Le placement dans La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, est inscrit au coût et ne donne pas effet aux bénéfices de cette filiale depuis la date d'acquisition. Les états financiers de la filiale ne sont pas consolidés avec ceux de la compagnie mère.
- 2 — Au cours de l'année, 3,694 actions ordinaires de La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, ont été appelées et payées.

en annexe,
ci-contre,
les états
financiers
de la
Société
de
Gestion
d'Aubigny



SOCIÉTÉ DE GESTION D'AUBIGNY INC.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1968

ACTIF

DISPONIBILITÉS

Dépôts dans des Caisses Centrales Desjardins	\$ 8,835	\$ 58,913
Dépôt garanti de la Société de Fiducie du Québec		275,000
Dépôt dans une compagnie de fiducie pour achat d'actions	45,830	70,280
Intérêts courus sur dépôts		5,842
Impôt spécial remboursable	150	310
Frais encourus d'avance	996	1,090
	<u>55,811</u>	<u>411,435</u>

PLACEMENTS, au coût

11,405 actions ordinaires de La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, appelées et payées à 20%, représentant 95.68% des actions émises	\$5,478,978	\$3,321,205
Option d'achat de 2 actions de La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie	850	
4 parts sociales de la Caisse Centrale Desjardins de Lévis	20	20
10 parts sociales de la Caisse Centrale Desjardins de Montréal	50	50
	<u>5,479,898</u>	<u>3,321,275</u>
	<u>\$5,535,709</u>	<u>\$3,732,710</u>

PASSIF

EXIGIBILITÉS

Comptes à payer et frais courus	\$ 1 459	\$ 502
Impôt sur le revenu	25	257
	<u>1,484</u>	<u>759</u>

DETTE À LONG TERME

Emprunt à demande, sans intérêt, de l'Association Coopérative Desjardins	5,488,975	3,700,000
	<u>5,490,459</u>	<u>3,700,759</u>

AVOIR DES ACTIONNAIRES

CAPITAL-ACTIONS

Autorisé:

4,000 actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$10. \$ 40,000 \$ 40,000

Émis et payé:

400 actions 4,000 4,000

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

41,250 27,951

Signé au nom du Conseil
CYRILLE VAILLANCOURT, Président
A.-HERVÉ HÉBERT, Trésorier

55,535,709

\$3,732,710

SOCIÉTÉ DE GESTION D'AUBIGNY INC.

ÉTAT DU BÉNÉFICE NET ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1968

	<u>1968</u>	<u>1967</u>
REVENUS		
Dividendes	\$ 28,059	\$ 26,985
Intérêts gagnés	<u>6,732</u>	<u>20,871</u>
	\$ 34,791	\$ 47,856
DÉPENSES		
Assurance cautionnement	12,042	13,140
Appointements des administrateurs	6,000	
Honoraires professionnels	2,515	1,277
Taxes corporatives	<u>910</u>	<u>870</u>
	<u>21,467</u>	<u>15,287</u>
	13,324	32,569
IMPÔT SUR LE REVENU	<u>25</u>	<u>25</u>
BÉNÉFICE NET POUR L'ANNÉE	13,299	32,544
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'ANNÉE	<u>27,951</u>	<u>(4,593)</u>
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS A LA FIN DE L'ANNÉE	<u>\$ 41,250</u>	<u>\$ 27,951</u>



association coopérative desjardins